

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud28

L'objectif est de rassembler les acteurs de santé du territoire (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés...) pour améliorer leurs conditions d'exercice et faciliter l'organisation des soins.

La CPTS Sud28 permet une meilleure visibilité de l'accès aux soins à la population.

Les missions :

- **Organiser** les soins pour les publics fragiles par la mise en place, notamment d'une pochette de coordination qui centralise l'historique médical du patient.
- **Favoriser** le maintien à domicile et permettre le lien entre les différents intervenants.
- **Mettre en réseau** les différents professionnels de santé, structure sociale, médico-sociale, SDIS, élus.
- **Organiser** des actions de prévention.
- **Permettre** l'accès à un médecin traitant, à un dentiste en cas d'urgence.
- **Favoriser** l'attractivité du territoire pour maintenir l'accès aux soins.

Des actions concrètes que vos professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, médecins, secrétariats médicaux...) et vos élus connaissent bien, parlez-en!

J'ai besoin
d'être vu
par un médecin
dans les 48h

je souhaite faire du sport
sur prescription médicale

traiter
la cystite
est possible
directement

Je souhaite
vieillir chez moi
en toute sécurité

J'ai une urgence
dentaire et
je n'ai pas accès
à un dentiste

ongle incarné,
pied diabétique,
demandez l'avis
de votre pédicure

Le territoire du Sud28



ADOPTÉZ LE REFLEXE CPTS pour vos
questions de santé
cptssud28.fr

